

**RENCONTRE DES ACTEURS
DE LA FILIÈRE PATRIMOINE**
Écomusée du Creusot - 25 avril 2023
SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Ma Région | avancer, partager



Dans la lignée des principaux enjeux issus du travail de concertation mené en 2022, et dans le cadre des priorités régionales, la Région Bourgogne-Franche-Comté a souhaité réunir les acteurs de la filière patrimoine pour leur proposer de s'engager dans un travail collectif autour de l'animation et de la structuration d'une filière patrimoine en région.

La rencontre du 25 avril 2023, qui a réuni 70 participants à l'écomusée du Creusot, marquait le lancement de cette démarche.

Elle a permis d'en préciser les modalités et de proposer cinq axes de travail et d'action autour d'objectifs partagés, comme autant d'occasions d'amorcer cette démarche en commun au service du patrimoine régional.

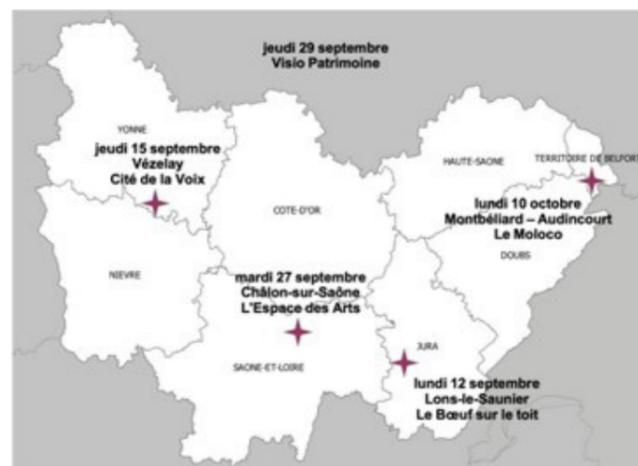
RETOUR SUR LA CONCERTATION DE 2022 ET SES SUITES

Intervention de Benoît Auger, *directeur culture, sport et jeunesse de la Région Bourgogne-Franche-Comté*

La concertation réalisée en 2022 avait pour objectif de mieux articuler enjeux des acteurs et priorités de la Région. Elle a permis de s'accorder sur un constat partagé, d'informer avec transparence sur les compétences et les capacités d'action de la Région, de définir des intérêts communs entre la Région et les acteurs, d'entendre les besoins des acteurs afin de guider les choix de la Région.



Benoît Auger, *directeur culture, sport et jeunesse de la Région Bourgogne-Franche-Comté*



4 ateliers culture « décentralisés », pour privilégier la qualité des échanges et incarner la volonté d'ancrage territorial de la Région

1 visioconférence spécifiquement dédiée aux acteurs de la filière patrimoine

Plus de **300 acteurs réunis**

Parmi les acquis cette concertation, on peut noter la réaffirmation du besoin d'animation de la filière patrimoine et la légitimité de la Région à occuper ce rôle fédérateur d'ensemble dont les acteurs n'ont pas forcément le temps ni la vocation de s'emparer.

Une synthèse a été transmise aux participants fin avril.



Les suites de la concertation : deux démarches complémentaires

- Travail transversal en grands bassins de vie avec les acteurs de la culture et du patrimoine
- Approfondissement spécifique sur l'animation et la structuration de la filière patrimoine

Deux démarches distinctes, qui n'auront ni la même fréquence, ni le même degré d'approfondissement, mais qui sont les deux faces d'une même volonté de faire dialoguer les acteurs entre eux et avec la Région.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'ANIMATION ET DE STRUCTURATION DE LA FILIÈRE PATRIMOINE

Intervention de Nathalie Leblanc, *vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté à la culture et au patrimoine*



Nathalie Leblanc, *vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté à la culture et au patrimoine*

En accord avec les objectifs du mandat et les attentes exprimées lors de la concertation réalisée en 2022, **5 axes de travail ont été définis pour servir de cadre opérationnel à l'animation et à la structuration de la filière patrimoine.**

Nathalie Leblanc, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté à la culture et au patrimoine, a présenté ces axes de travail (voir tableau pages suivantes) et précisé la méthodologie retenue pour cette démarche.

La méthodologie

- Une volonté de mettre en œuvre ces 5 axes concomitamment
- Un travail qui s'inscrit dans la durée
- Un budget contraint
- Une démarche qui s'appuie sur la participation active des acteurs partenaires
- Des actions bien identifiées et des pistes à explorer collectivement
- Différents groupes de travail qui seront mis en place dans les prochains mois

5 AXES EN ACTIONS

Grands axes

Enjeux

Actions proposées à court et moyen terme

Actions envisagées à plus long terme

1 Favoriser la connaissance mutuelle entre les acteurs

- ▶ Offrir aux acteurs des temps et des espaces pour se rencontrer et échanger autour de leurs enjeux et pratiques

- ▶ Organiser des journées de rencontres ouvertes aux partenaires
- ▶ Éditer une newsletter à destination des acteurs de la filière

- ▶ Proposer une rencontre régionale annuelle des acteurs du patrimoine
- ▶ Éditer un magazine numérique
- ▶ Poursuivre les rendez-vous réguliers sous forme de groupes de travail thématiques, formations, éductours, partenariats avec d'autres région ou pays...

2 Diffuser les ressources au service de tous et accompagner les porteurs de projets

- ▶ Améliorer l'identification des acteurs, recenser les outils et aides qui peuvent être mobilisés pour étudier, protéger et valoriser le patrimoine

- ▶ Mettre en place un groupe de travail pour préciser les contours d'un espace ressources sur le portail patrimoine de la Région
- ▶ Valoriser les recherches et diffuser la méthode de l'Inventaire
- ▶ Proposer un premier format de conseil et d'accompagnement dans le cadre des rencontres territorialisées initiées suite à la concertation culture/patrimoine

- ▶ Création d'un observatoire du patrimoine pour enrichir et objectiver le diagnostic
- ▶ Faire monter en puissance des partenariats d'Inventaire pour accompagner les territoires dans la connaissance de leur patrimoine
- ▶ Structurer un appui d'ingénierie pour aider les collectivités et les associations à qualifier et monter leurs projets

3 Structurer les réseaux du patrimoine

- ▶ Favoriser l'émergence d'acteurs permettant la prise en charge au niveau régional des différents champs patrimoniaux
- ▶ Mettre en réseau les réseaux existants
- ▶ Développer la transversalité

- ▶ Mettre en place un groupe de travail dédié
- ▶ Faire évoluer les modalités de travail avec les structures ressources
- ▶ Identifier de nouvelles têtes de réseau sur les thématiques non couvertes à ce jour
- ▶ Constituer un cercle d'experts pour une mission de conseil et d'accompagnement de la démarche globale d'animation et de structuration de la filière

- ▶ Élaborer un plan d'action autour d'objectifs communs dans le cadre du soutien aux structures ressources
- ▶ Poursuivre l'extension de l'aide à de nouvelles têtes de réseau
- ▶ Étudier l'hypothèse de création d'une structure unique de type agence régionale du patrimoine

4 Partager les patrimoines avec tous les publics

- ▶ Développer l'animation du patrimoine
- ▶ Diversifier les publics
- ▶ Favoriser la participation des publics
- ▶ Promouvoir une approche transversale autour de l'appropriation du cadre de vie

- ▶ Mettre en place un groupe de travail dédié
- ▶ Valoriser les démarches exemplaires ou inspirantes
- ▶ Proposer des temps de formation sur la participation des habitants et la médiation à destination des publics spécifiques
- ▶ Développer les actions de valorisation des études d'Inventaire auprès des publics en lien avec les acteurs de territoire

- ▶ Faire évoluer les dispositifs d'aides régionaux pour favoriser les projets transversaux d'animation du patrimoine et la diversification des publics
- ▶ Engager une réflexion sur les nouveaux usages des lieux patrimoniaux
- ▶ Expérimenter des Inventaires participatifs

5 Valoriser tous les patrimoines en transversalité

- ▶ Prendre en compte la diversité des patrimoines (immatériel, industriel, mémoriel, naturel, populaire, savoir-faire, etc.) et des acteurs
- ▶ Adopter une démarche plus transversale en lien avec le vivre-ensemble, l'aménagement, le tourisme, le développement durable, etc.

- ▶ Mettre en place un groupe de travail dédié
- ▶ Privilégier, pour commencer, la thématique des métiers du patrimoine et des savoir-faire avec des actions de valorisation spécifiques (expositions, salons, prix...)
- ▶ Organiser une journée sur le thème de la pierre sèche
- ▶ Ouvrir un espace de réflexion sur les enjeux croisés entre patrimoine et développement durable

- ▶ Initier des programmes de recherche-action sur la place du patrimoine comme levier de développement
- ▶ Faire évoluer les études d'Inventaire vers des champs aujourd'hui non explorés (patrimoine immatériel, patrimoine environnemental)
- ▶ Inscrire plus fortement la valorisation du patrimoine comme un levier de développement territorial

5 AXES EN ACTIONS : TABLE RONDE



Des illustrations des démarches concrètes qui peuvent être développées en accord avec les 5 axes de travail exposés.

- **Axe 1 / Favoriser la connaissance mutuelle entre les acteurs**
Annonce des prochains rendez-vous proposés dans le cadre de l'animation et de la structuration de la filière patrimoine.
- **Axe 2 / Diffuser les ressources au service de tous**
La Fédération Rempart, un outil de coordination et d'accompagnement des associations locales, par Corinne Molina, directrice régionale.
- **Axe 3 / Structurer les réseaux du patrimoine**
L'Association des musées en Bourgogne-Franche-Comté, réseau des musées de la région, par Sophie Jolivet, présidente.
- **Axe 4 / Partager les patrimoines avec tous les publics**
Des initiatives de médiation patrimoniale diversifiées pour élargir les publics. L'exemple de la Ville d'art et d'histoire de Besançon, par Lisa Mucciarelli, animatrice de l'architecture et du patrimoine.
- **Axe 5 / Valoriser tous les patrimoines en transversalité**
Illustration des actions en transversalité développées par l'EPCC Bibracte dans le cadre du label Grand Site de France, par Vincent Guichard, directeur général.

Axe 1 / Favoriser la connaissance mutuelle entre les acteurs

Annonce des prochains rendez-vous proposés dans le cadre de l'animation et de la structuration de la filière patrimoine.



- **28 juin** : un groupe de travail pour préciser les attentes et définir les ressources (annuaire de contacts, documents de référence...) qui pourraient être mises en ligne dans le cadre d'un espace pro sur le portail patrimoine
- **en octobre** : organisation d'une journée pierre sèche pour favoriser les rencontres entre acteurs, dresser un état des lieux, partager les retours d'expérience sur les actions mises en œuvre et envisager les développements futurs
- **en novembre** : formation sur la définition et la mise en œuvre d'une offre de médiation à destination des publics en situation de handicap
- **en février 2024** : rencontre régionale annuelle

Axe 2 / Diffuser les ressources au service de tous

Intervention de Corinne Molina, *directrice régionale de la Fédération REMPART*

La Fédération REMPART, un outil de coordination et d'accompagnement des associations locales

La Fédération REMPART a pour missions de coordonner, former, accompagner et représenter des associations locales qui œuvrent en matière de patrimoine.

Elle fournit notamment aux associations un appui administratif (aide à la mise en place des projets associatifs, formation des responsables, accompagnement juridique, comptabilité, etc.) et un accompagnement technique (aide pour la mise en place des projets de restauration, suivi avec les entreprises et la Conservation Régionale des Monuments Historiques...). Cette action collective permet d'étudier, de restaurer, d'animer, de valoriser et de transmettre le patrimoine avec le souci de créer du lien social et de contribuer au développement des territoires.



Corinne Molina,
directrice régionale de la
Fédération REMPART

Étudier : Les associations réalisent des recherches en archives et s'appuient sur des travaux universitaires.

Restaurer : Les restaurations menées par les associations peuvent être réalisées par des entreprises, mais également dans le cadre de chantiers d'insertion et de chantiers de bénévoles internationaux. Organisés et animés par REMPART, ces derniers constituent son cœur de métier.

Animer : Des actions d'animation sont déclinées en fonction des projets associatifs et des sites : festivals, conférences, publications, ouvertures aux publics, etc.

Valoriser : Les actions de valorisation portent sur la mise en tourisme des sites en s'inscrivant dans des circuits touristiques et thématiques avec les opérateurs.

Transmettre : Au-delà des transmissions de savoir-faire opérées via les chantiers bénévoles, des actions pédagogiques sont développées en direction du public scolaire en lien avec les 3 piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle.

La démarche de la Fédération repose sur un certain nombre de principes et valeurs : vivre-ensemble, multiculturalisme grâce aux bénévoles internationaux, égalité d'accès, formation à la citoyenneté, volonté de construire une société inclusive.



La Fédération REMPART BFC en bref :

- 42 Associations
- 20 Chantiers de bénévoles
- 180 Volontaires internationaux
- 20 Animateurs salariés
- 20 Artisans

Retrouvez le diaporama de l'intervenante ici : <https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2023-05/Axe%202%20DIAPORAMA%20FEDERATION%20REMPART.pdf>

Axe 3 / Structurer les réseaux du patrimoine

Intervention de Sophie Jolivet, *présidente de l'Association des musées en BFC*

L'Association des musées en Bourgogne-Franche-Comté, réseau des musées de la région

Fondée en 2019, l'association regroupe des membres institutionnels (Musées de France et de collections publiques de BFC) et des membres individuels (professionnels). En 2023, elle regroupe 40 adhérents individuels et 35 structures représentant 57 musées.



Sophie Jolivet,
présidente de l'Association
des musées en BFC



Un réseau de musées

L'association ambitionne de favoriser les interconnexions, de mieux connaître les musées du territoire, de développer des projets en commun et de jouer un rôle d'interface auprès de différents acteurs, dont les financeurs de projets (Région, Drac).

Une vitrine des collections et des activités des musées adhérents

Le site internet musees-bfc.fr permet notamment aux publics d'identifier les différents musées et collections de la région par thématiques, d'accéder aux collections numérisées et de découvrir les événements portés par les musées.

Un espace de ressources et d'échanges pour les personnels des musées

L'association œuvre à la diffusion de ressources, propose des formations et des espaces de réflexion et d'échanges entre pairs, encourage les solidarités et la mutualisation de moyens autour de projets communs.

Un porteur de projets de valorisation des collections des musées,

avec pour objectifs de rendre accessibles les musées, de diffuser les ressources de manière innovante, de favoriser le travail en transversalité pour adapter les musées aux attentes sociétales.

Retrouvez le diaporama de l'intervenante ici : <https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2023-05/Axe%203%20AM%20BFC.pdf>

Axe 4 / Partager les patrimoines avec tous les publics

Intervention de Lisa Mucciarelli, cheffe du service Besançon, ville d'art et d'histoire

Des initiatives de médiation patrimoniales diversifiées pour élargir les publics, l'exemple de la Ville d'art et d'histoire de Besançon



Lisa Mucciarelli,
cheffe du service
Besançon, ville d'art et d'histoire

Le service anime le label Ville d'art et d'histoire, obtenu par Besançon en 1986.

Structurer le service pour élaborer une nouvelle offre de médiation

Le diagnostic réalisé en 2021 avait mis en évidence une action intensive à l'attention des scolaires au détriment des autres publics et du temps nécessaire à la conception de nouvelles actions.

L'organisation du service a donc été revue pour privilégier la qualité à la quantité et élaborer de nouveaux contenus.

Orienter les animations en direction des habitants afin qu'ils s'approprient leur cadre de vie

Le service a recentré son action à 100% sur les habitants et développé de nouvelles formules de visites adaptées pour les actifs, les familles, etc.

Une présence sur les divers événements locaux hors patrimoine a été initiée pour diversifier les publics. Des partenariats avec d'autres directions de la Ville ont également été mis en place.



C'est le cas notamment d'un projet développé en lien avec la Direction de l'urbanisme et le service de la démocratie participative pour la Cité Jean Jaurès, avec l'objectif de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie.

Retrouvez le diaporama de l'intervenante ici : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-05/Axe%204%20VAH%20BESANCON.pdf>

Axe 5 / Valoriser tous les patrimoines en transversalité

Intervention de Vincent Guichard, directeur général de l'EPCC Bibracte

Illustration des actions en transversalité développées par l'EPCC Bibracte dans le cadre du label Grand Site de France



Vincent Guichard,
directeur général de l'EPCC
Bibracte

Bibracte, du projet de site au projet de territoire.



Une « réinvention » en trois étapes à l'œuvre depuis les années 1980 :

- La révélation de la ville antique par la recherche archéologique
- La réanimation du site de la ville antique par l'action culturelle
- La transformation du site en un pôle de développement au moyen d'une démarche paysagère.

Une démarche paysagère

Il s'agit d'un processus collectif où l'avis de chacun est pris en compte et dont la spécificité territoriale est le point de départ. Fondée sur le substrat écologique et le continuum historique, cette démarche permet d'imaginer des projets complexes où la beauté dynamique des lieux alimente leur capacité de développement durable.

Un territoire d'expérimentation à taille humaine, qui fait patrimoine pour ses habitants et s'affiche comme le laboratoire du Parc naturel régional du Morvan : 12 communes ; 20 x 20 km ; 3 800 habitants

Quels ingrédients ?

Anthropologique, en constituant une communauté patrimoniale inclusive et active. Avec des actions pour révéler les motifs d'attachement au territoire et créer du lien entre les habitants et les acteurs locaux.

D'expertise scientifique et technique, via des programmes de recherche pour comprendre le fonctionnement du socioécosystème.

Politique, en constituant une coalition d'acteurs au plan local, national et international et à travers une méthode fondée sur une approche expérimentale et pluridisciplinaire. Un projet-processus réajusté en permanence selon les circonstances (réussites et échecs, nouvelles alliances, opportunités financières).

Retrouvez le diaporama de l'intervenante ici : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-05/Axe%205%20BIBRACTE%20EPCC.pdf>



RÉACTIONS

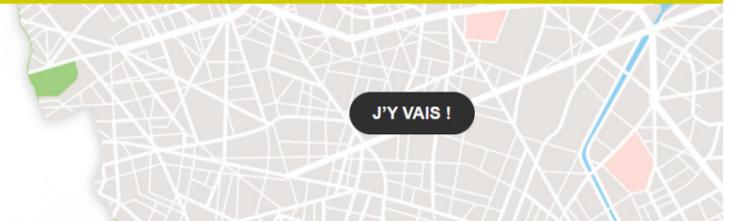
Angèle Launay, directrice du CAUE 71, a interrogé la Région sur le rôle qu'elle pouvait jouer dans la valorisation de la filière paysagère et regretté l'absence d'école d'architecture en Bourgogne-Franche-Comté.

Aurélien Michel, animateur de l'architecture et du patrimoine du PETR du Charolais-Brionnais, a annoncé la création d'une association régionale des Villes et Pays d'art et d'histoire susceptible de jouer un rôle dans la structuration de la filière patrimoine.

Après une conclusion de la rencontre par Nathalie Leblanc, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la culture et du patrimoine, et Cyril Gomet, vice-président délégué au patrimoine de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, les participants ont pu participer à un temps convivial de découverte avec des visites de l'écomusée et du château de la Verrerie.



Explorez les richesses du territoire à travers la carte interactive !



Visitez le fort Saint-André de Salins-les-Bains grâce à une sélection de photographies

Galleries photos

EN SAVOIR +

Le **portail patrimoine de Bourgogne-Franche-Comté** vous révèle les richesses patrimoniales de la région, à travers des décennies d'études et une couverture photo unique sur les édifices et les objets.

Retrouvez sur le portail plus de 150 000 images, 20 000 dossiers, 5 000 références bibliographiques, mais aussi des informations sur les politiques patrimoniales de la Région, des publications, des découvertes virtuelles, un nouveau moteur de recherche et une carte interactive pour une recherche pertinente et performante.

patrimoine.bourgognefranchecomte.fr

Conception : Thomas Charenton, Yann Cussey, Aline Thomas, Région Bourgogne-Franche-Comté
Photographies : Pierre-Marie Barbe-Richaud © Région Bourgogne-Franche-Comté, 2023

bourgognefranche-comte.fr



Ma Région | avancer, partager